

Avis public du scrutin

Vote par correspondance

Municipalité de Boileau

Date du scrutin 12 juin 2022

Par cet avis public, Cathy Viens, présidente ou président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :
Poste de conseillère ou de conseiller – poste #1
 - **Robert Meyer**
 - **Daniel Coursolle**
3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux dates, aux heures, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:
Jour du scrutin : **Dimanche 12 juin 2022, de 10 h à 20 h**
Pour les sections de vote : 1 à 2 Lieu : 702 chemin de Boileau, Boileau

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 5 juin 2022, de 12 h à 20 h**
Pour les sections de vote : 1 à 2 Lieu : 702 chemin de Boileau, Boileau
4. Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
 - La présidente ou le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 10 juin 2022 à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 6 juin vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
5. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection **Cathy Viens**
Adresse : 702 chemin de Boileau, Boileau
Téléphone : 819-687-3436

Adjointe ou adjoint **Linda Nagant**
Adresse : 702 chemin de Boileau, Boileau
Téléphone : 819-687-3436

Signature

Donné à Boileau le 16 mai 2022



Présidente d'élection

SMC-41 (22-03)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 171
Règlement sur le vote par correspondance, art. 6